

**FORMULAIRE DE DEMANDE D'UN EMPLACEMENT
SUR LES FOIRES ET MARCHES DE LA VILLE DE DELLE**

INFORMATIONS RELATIVES AU DEMANDEUR

Personne physique

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TÉLÉPHONE COURRIEL :

Personne morale

DÉNOMINATION SOCIALE :

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :

CODE POSTAL : COMMUNE :

N° SIRET : N° Répertoire :

REPRÉSENTANT LÉGAL :

INFORMATIONS RELATIVES A LA DEMANDE

Le demandeur sollicite l'attribution d'un emplacement pour exercer sur :

le marché hebdomadaire, tous les samedi matin en cœur de ville, de 8h à 12h30

la foire mensuelle, tous les 2ème lundi du mois (sauf en octobre, le 4ème lundi) sur le champ de foire, de 8h à 12h

le marché des saveurs et de l'artisanat, organisé en moyenne 4 fois par an (mai, juin, octobre et novembre selon un calendrier établi en début d'année civile), en cœur de ville, de 17h à 23h au plus

Le demandeur déclare exercer une activité de :

vente de denrées alimentaires - type de produits :

vente de végétaux - type de produits :

vente de produits manufacturés - type de produits :

vente de prestations de service - type de prestations :

Le demandeur précise les besoins liés l'emplacement sollicité sur les marchés :

- l'emplacement sera occupé au moyen de :

un étalage un camion magasin une vitrine réfrigérée une remorque

et devra faire l'objet d'un branchement électrique : oui non

Si oui, précisez la puissance électrique nécessaire, en Watt : W

- les dimensions souhaitées de l'emplacement sont :

linéaire : mètres linéaires

dimensions du stand : Longueur : mètres - Profondeur : mètres

PIÈCES ET JUSTIFICATIFS A FOURNIR EN APPUI DE LA PRÉSENTE DEMANDE

La transmission des pièces et justificatifs suivants est obligatoire pour le demandeur :

le présent formulaire dûment rempli, daté et signé

la copie de la carte nationale d'identité ou du titre de séjour du demandeur

l'attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle pour tous dommages causés aux installations mises en place, soit à quiconque par lui-même, ses suppléants ou par ses propres installations, en cours de validité

la copie de la carte de commerçant non sédentaire en cours de validité

la copie du Kbis de moins de 3 mois

une photographie du stand et de la marchandise proposée

la photocopie recto-verso des justificatifs professionnels

la photocopie du certificat de mutualité sociale agricole et de la carte d'exploitant (pour les producteurs uniquement).

A défaut de transmission ou de dossier incomplet, la demande d'emplacement ne pourra être instruite et aucun emplacement ne pourra être attribué.

INSTRUCTION DE LA DEMANDE

Le dossier de demande complet doit être adressé à Madame le maire de DELLE,

- par voie postale : 1, place François Mitterrand 90100 DELLE
- ou par courriel : mairie@delle.fr

A compter de la réception du dossier complet, la ville de DELLE statuera dans le délai d'un mois pour émettre un avis favorable ou défavorable à la demande. L'avis sera communiqué au demandeur par courriel.

le demandeur reconnaît avoir pris connaissance de l'arrêté municipal portant règlement des foires et marchés de la ville de DELLE, consultable sur son site internet.

le demandeur certifie que les renseignements portés sur cette demande sont exacts.

Fait à Certifié exact le

signature du demandeur :